



ÉGLISE de LIÈGE

97^e année • n°1 • Janvier-Février • Januar-Februar 2019

Mot de l'évêque

Un arbre où les oiseaux viennent faire leur nid



Wort des Bischofs

Ein Baum, in dem die Vögel nisten

Un arbre où les oiseaux viennent faire leur nid

Chers Frères et Sœurs,

Bonne et sainte année 2019 à tous et à toutes!

Je souhaite à notre diocèse de bien intégrer en 2019 les projets qui ont été lancés en 2018: le renouveau de la catéchèse, la concertation sur l'avenir des églises décrite dans *Objectifs 2020*, le leitmotiv « Osons 20% » du Chantier paroisses. Chacune de ces initiatives nous incite à nous rencontrer, à former communauté, à prier ensemble, à développer notre témoignage. Je pense que cette dimension de témoignage est primordiale pour notre Église.

Certes, parfois nous pouvons être découragés face aux critiques ou face aux lacunes de notre Église. Les affaires de pédophilie dans les pays voisins rejouent négativement sur notre opinion publique; les menaces qui pèsent sur le cours de religion peuvent nous décourager; la difficulté d'être croyant aujourd'hui peut nous paralyser. Cependant dans tous ces méandres du quotidien l'Esprit est à l'œuvre et nous invite à communiquer la foi.

Nous venons de recevoir le *Rapport annuel. L'Église catholique en Belgique, Novembre 2018*. Il montre de nombreux visages inconnus de notre Église et dévoile ses forces vives (http://newsletter.cathobel.be/181120/2018_Rapport_annuel_Eglise.pdf). Nous recevons aussi ces jours-ci le nouvel *Annuaire du diocèse de Liège* pour 2018-2019, qui nous montre les nombreux visages de notre diocèse et nous permet de mieux nous connaître les uns les autres. Il arbore



en couverture l'arbre de vie, dont je parlais lors du dernier Carême. Notre Église locale est un arbre de vie où de nombreux oiseaux viennent faire leur nid (cf. Lc 13,19). Cette invitation à nous retrouver et à être témoins du Christ nous encourage pour l'année qui vient, afin de la vivre dans la sérénité et la confiance et de découvrir de nouvelles voies de communication de l'évangile.

En ce début d'année, je voudrais souhaiter une heureuse année à chacun,

dans toutes les situations qu'il vit et qu'il affronte. En offrant au Seigneur nos pauvretés, nous ouvrirons notre cœur à sa grâce.

Restons dans l'esprit de Noël, qui nous a fait découvrir Dieu dans un enfant, Dieu dans l'espérance de vie, à partir de la petitesse et de la pauvreté. Noël, c'est une nouvelle naissance qui nous permet de marcher dans la vie avec joie et confiance. Bonne marche en 2019!

† Jean-Pierre Delville, votre évêque

Ein Baum, in dem die Vögel nisten

Liebe Schwestern und Brüder,

Ihnen allen zunächst ein frohes und glückliches neues Jahr 2019!

Ich wünsche unserem Bistum, im neuen Jahr all die Projekte zu verinnerlichen, die 2018 ins Leben gerufen wurden: die Erneuerung der Katechese, die Konzertierung bezüglich der Zukunft der Kirchengebäude, wie im *Projekt 2020* beschrieben, der Slogan „Wagen wir 20%!“ der Baustelle Pfarren. Jede dieser Initiativen lädt uns ein zu Begegnungen, Gemeinschaftsbildung, gemeinsamem Gebet und Zeugnis. Ich denke, dass es für unsere Kirche vorrangig ist, diese Dimension des Zeugnisses zu leben.

Sicher hätten manche von uns Grund zur Mutlosigkeit wegen der Kritik an der Kirche oder wegen ihrer Unzulänglichkeiten. Die Fälle von Kindesmissbrauch in den Nachbarländern hat auch negative Konsequenzen für die öffentliche Meinung bei uns; die Bedrohungen, denen der Religionsun-

terricht in der Wallonie ausgesetzt ist, könnten uns entmutigen; die Schwierigkeit, als Christ in der Welt von heute zu leben, könnte uns lähmen. Dennoch ist in all diesen täglichen Wirren der Heilige Geist am Werk; er lädt uns ein, den Glauben weiterzugeben.

Im November erschien der erste *Jahresbericht der katholischen Kirche in Belgien*. Er zeigt viele unbekannte Gesichter unserer Kirche und zeugt von ihrer Lebendigkeit (http://newsletter.cathobel.be/181120/2018_Rapport_annuel_Eglise.pdf). In diesen Tagen erscheint auch das neue *Jahrbuch des Bistums Lüttich* für 2018-2019; es zeigt uns die vielen Gesichter unseres Bistums und hilft uns dabei, uns besser kennenzulernen. Auf der Umschlagseite erkennt man den Lebensbaum, von dem ich bereits in der Fastenzeit gesprochen habe. Unsere Ortskirche ist ein Lebensbaum, in dem zahlreiche Vögel nisten (vgl. Lk 13,19). Diese Einladung, uns zu begegnen und Zeugen Christi zu sein, ermutigt uns für

dieses neue Jahr, damit wir es heiter, gleichmütig und zuversichtlich erleben und neue Wege zur Verkündigung des Evangeliums entdecken.

Zu Beginn dieses Jahres möchte ich einem jeden von Ihnen ein glückliches Jahr wünschen, in welcher Situation Sie sich auch immer befinden. Wenn wir dem Herrn unsere Armseligkeit anvertrauen, öffnen wir unser Herz für seine Gnade.

Bleiben wir im Geist der Weihnacht, der uns Gott in einem Kind finden lässt, in der Lebenshoffnung, die vom Kleinen und Ärmlichen ausgeht. Weihnachten ist eine neue Geburt, die es uns ermöglicht, das Leben mit Freude und Zuversicht zu durchschreiten. Möge 2019 ein guter Weg für Sie sein!

† Jean-Pierre Delville, Ihr Bischof

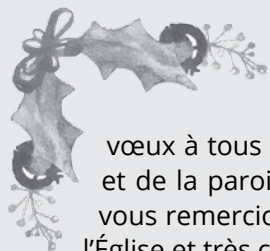


Janvier - Januar 2019

1	Liège, 16h	Marche de la Paix
6	Liège, Sainte-Marie, 10h	Confirmations
8	Liège, 11h	Réception chapitre cathédral
9	Liège, 10h-16h30	Rencontre des évêques de l'Euregio
10	Liège, 8h30	Rencontre des nouvelles directions du secondaire
10	Malines	Conférence épiscopale
13	Cathédrale, 10h	Célébration avec les communautés étrangères
14/15	Brialmont	Session du Conseil épiscopal
16	Liège, 19h	Vœux au quartier militaire Saint-Laurent
18	Liège, 9h30	Bureau du Conseil presbytéral
	Liège, 20h	Nuit de la Parole
22	Liège, 14h	CA Évêché
23	Liège, 20h	AG Comité Diocésain de l'Enseignement catholique (CoDiEC)
25	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
	Herstal, Saint-Lambert, 19h	Célébration œcuménique diocésaine
28-29	Grimbergen	Session des évêques

Février - Februar 2019

1	Liège, 14h30	Commission diaconat
2	Liège, Bénédictines, 12h	Célébration et rencontre Vie consacrée
4	Liège, 9h45	Chapitre cathédral
4	Namur, 20h	Conférence du Rabbin Guigui
5	Liège, 10h	Commission Ministère et Vie des Prêtres - CMVP
9	Liège, 9h30	Rencontre diocésaine pour le diaconat
	Flémalle, 17h	Confirmations
10	Huy, 10h30	Confirmations
14	Malines	Conférence épiscopale
15	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
16	Namur, 9h45	AG Conseil Interdiocésain des Laïcs
19	Liège, 8h	Intervention à la faculté de droit
23	Fléron, 17h15	Confirmations
24	Église St-François de Sales, 14h30	Rencontre avec la Famille Salésiennes
26	Brialmont, 9h30	Conseil presbytéral
28	Tournai, 10h30	Rencontre des évêques francophones



Vœux

Le service des fabriques présente ses meilleurs vœux à tous les bénévoles en charge de la gestion des fabriques et de la paroisse au sens large ainsi qu'à leur famille. Nous vous remercions pour votre engagement au service de l'Église et très concrètement au sein de votre paroisse.

Que toute cette énergie déployée jour après jour constitue un chemin de lumière tout au long de l'année 2019!

*Eric de Beukelaer, Isabelle Leclercq,
Bernadette Delvaux, Maria Perez, Jean Bedin*



I. Réunion ordinaire de janvier

Gestion: cette réunion est traditionnellement réservée à la gestion du patrimoine: examen de l'état des bâtiments, des loyers, fermages et travaux d'entretien. Il est indispensable de faire procéder au moins une fois l'an à une visite des toitures et au désembrèvement des corniches.

Comptabilité: dans le cadre des nouvelles règles en matière de tu-

elle, les fabriques ont reçu leur budget 2019 approuvé avec ou sans correction. C'est l'occasion de faire le point en conseil et d'apporter concrètement les corrections nécessaires.

Pour une série de fabriques ce sera déjà la séance de présentation et approbation des comptes (cf timing). Je vous invite à clôturer les comptes au 31 décembre.

II. Rôle de l'autorité diocésaine dans certaines opérations de fabriques en lien avec la gestion

Travaux aux édifices du culte:

Dans le cadre de l'examen des documents comptables, nous constatons que pas mal de travaux tant au presbytère qu'à l'église se font sans que l'autorité diocésaine ait été mise au courant.

Dans un souci de bonne communication et de clarté, il convient que les fabriques, *même lorsqu'elles n'ont pas la maîtrise d'ouvrage*, informent préalablement le service de tous travaux dépassant le simple entretien. Cela concerne également les travaux à l'orgue.

Modification d'ordonnancement:

Toute modification d'ordonnement des lieux de culte est soumise à l'autorisation de l'Évêque (ordonnance du 11 novembre 2016 de l'Évêque de Liège).

Qu'entend-t-on par modification d'ordonnancement?

Il s'agit de tout acte, tout travail qui du fait de sa réalisation modifie sensiblement la configuration intérieure ou extérieure du bâtiment du culte. Par exemple: une remise en peinture, le placement d'une porte vitrée, le déplacement des bancs, la modification de l'éclairage, etc.

Toute remise en peinture, même partielle, même réalisée à l'initiative de la commune, doit être soumise à l'autorisation préalable de l'Évêque.

Déplacement, transfert du mobilier ou d'objets immobilisés (chaire, autel, bancs...):

Il est rappelé que tout transfert d'objets mobiliers, y compris pour un dépôt, un prêt ou même une restauration doivent obtenir l'autorisation préalable de l'Évêque ou du Vicaire épiscopal en charge du temporel.

Par ailleurs, le service du temporel, à l'intervention de l'abbé de Beukelaer, a renforcé l'action des commissions vicariales, en particulier la commission vicariale des orgues et la commission vicariale d'art sacré. Nous bénéficions ainsi de compétences *spécifiques* dans ces matières pour vous aider concrètement dans la gestion du patrimoine mobilier et immobilier.

III. Problème des vols dans les églises Comment concilier la prévention et l'ouverture de nos églises

Le diocèse de Namur a été particulièrement touché cette année par des vols commis dans les églises du sud du pays. C'est prioritairement l'orfèvrerie (les métaux) qui est visée.

Une réflexion commune des représentants des Évêchés est entamée au sein du CIPAR (Centre interdiocésain du patrimoine et des arts religieux) sur cette question pour aboutir à une

fiche didactique de recommandations à transmettre aux fabriciens et aux communes. Nous considérons que les communes doivent également être associées à cette démarche de prévention.

Notre formation du mois de décembre 2018 a abordé la question de la sécurisation couplée à l'ouverture des églises. Nos églises ont vocation à être

des lieux ouverts. Pour permettre cela, un minimum de mesures doit être pris et notamment la gestion des clés, l'établissement de l'inventaire des objets mobiliers, la mise sous clés de l'orfèvrerie, la fixation des statues. Rappelons qu'un édifice accueillant (lumière d'ambiance, propreté, fond sonore...) est moins susceptible d'être la cible des voleurs. La sensibilisation des ha-

bitants jouera également un rôle très positif dans la protection contre le vol et les dégradations, d'où l'importance de la *réappropriation par le public* du lieu de culte qui doit autant que possible rester accessible à tous en dehors des célébrations religieuses.

Vous trouverez sur le site du diocèse le PowerPoint complet de cette formation.

Isabelle Leclercq

Les prochaines « Journées des Églises Ouvertes » Samedi 1^{er} et dimanche 2 juin 2019

.....
Chaque année, le premier week-end de juin, les Journées des Églises Ouvertes mettent à l'honneur notre patrimoine religieux. Pour cette 12^e édition, les organisateurs vous suggèrent de puiser votre inspiration dans les « Émotions? ». Parce que les édifices religieux sont comme des kaléidoscopes rayonnants de mille lumières. Ils sont ancrés dans les mystères de l'invisible, façonnés par l'orgueil ou l'humilité des générations, vibrants d'ondes musicales intenses... Impossible de rester insensibles à toutes les histoires qu'elles murmurent! Le cortège de leurs statues ne suscite-t-il pas l'émoi? Et la caresse des reliefs polis de doux ressentis? Laissez-vous toucher, en profondeur...

Tous les édifices sont invités à y participer! (gratuit pour les adhérents au ré-

seau Églises Ouvertes. Pour les non-adhérents, cotisation de 60 euros).

Les inscriptions se font en ligne via www.journeeseglisesouvertes.be. Attention: elles seront clôturées le 31 janvier 2019!

Informations: www.eglisesouvertes.eu ou chez Catherine Keustermans au 0479/62.33.55.



Le calendrier du fabricant - Année 2019

Dimanche 6 janvier 2019	Séance ordinaire du conseil de fabrique Approbation des comptes - gestion patrimoniale
=> Lundi 21 janvier 2019	Début du dépôt des comptes 2018 à l'Évêché (cf. timing envoyé au trésorier et sur le site du diocèse)
Dimanche 3 mars 2019	Séance ordinaire du conseil - présentation des comptes 2018 par le trésorier au conseil pour les fabriques dont le dépôt de comptes est postérieur au mois de février
Dimanche 7 avril 2019	Séance ordinaire du conseil Finalisation des comptes 2018 pour ceux qui ne les auraient pas encore rendus Élections: en 2019 pas de renouvellement de moitié. Désignation aux fonctions au sein du conseil de fabrique + renouvellement du mandat le plus ancien au sein du bureau des marguilliers et désignation aux fonctions au sein du bureau (cf. article Bulletin officiel 3-4/2018)
Jeudi 25 avril 2019	Date limite de dépôt des comptes 2018 (à l'Évêché et au conseil communal) avec tous les justificatifs
=> Mercredi 19 juin 2019	Début du dépôt des budgets 2020 à l'Évêché
Dimanche 7 juillet 2019	Séance ordinaire du conseil - établissement du budget 2020 pour les fabriques dont le dépôt de budget est prévu après juillet
Vendredi 30 août 2019	Date limite de dépôt des budgets 2020
Dimanche 6 octobre 2019	Séance ordinaire du conseil - établissement et approbation de la dernière modification budgétaire
Vendredi 25 octobre 2019	Date extrême pour le dépôt de la dernière modification budgétaire

RAPPELS:

1. **Les modifications budgétaires qui utilisent le résultat réel du compte précédent doivent pour bien faire être introduites en même temps que le budget 2018.**
2. Les membres de droit, le desservant et le bourgmestre ou son représentant, doivent être invités à toute réunion ordinaire du conseil de fabrique, au moins 8 jours à l'avance, avec mention de l'ordre du jour.
3. Les délibérations ayant un impact financier et non reprises au budget doivent être envoyées pour information à la commune dans les 10 jours de leur adoption.
4. Toutes les opérations civiles, l'acceptation de dons et legs, les marchés de travaux, services, fournitures doivent être préalablement soumis à l'autorité diocésaine.

Calendrier des collectes prescrites pour l'année 2019

6 janvier 2019	Jeunes Églises d'Afrique (Épiphanie)
3 février 2019	Financement des Services diocésains
31 mars 2019	Campagne de Carême d'Entraide et Fraternité (1)
14 avril 2019	Campagne de Carême d'Entraide et Fraternité (2)
12 mai 2019	Dimanche des Vocations
9 juin 2019	Projets pastoraux du diocèse (Pentecôte)
23 juin 2019	Projets du Pape François (NOUVEAU!)
15 août 2019	Caritas Secours (Assomption)
29 septembre 2019	Dimanche des Médias
20 octobre 2019	Dimanche des Missions
10 novembre 2019	Personnes atteintes d'un handicap
15 décembre 2019	Campagne d'Avent de <i>Vivre Ensemble</i>

Kalender der vorgeschriebenen Kollekten für 2019

6. Januar 2019	Für die jungen Kirchen in Afrika (Erscheinung des Herrn)
3. Februar 2019	Finanzierung der Dienste des Bistums
31. März 2019	1. Fastenkollekte für <i>Miteinander Teilen</i>
14. April 2019	2. Fastenkollekte für <i>Miteinander Teilen</i>
12. Mai 2019	Weltgebetstag für geistliche Berufe
9. Juni 2019	Seelsorgliche Projekte des Bistums (Pfingsten)
23. Juni 2019	Für die Projekte von Papst Franziskus (NEU!)
15. August 2019	Karitativer Dienst des Bistums (Mariä Himmelfahrt)
29. September 2019	Kirchliche Medienarbeit
20. Oktober 2019	Weltmissionssonntag
10. November 2019	Für Personen mit Behinderung
15. Dezember 2019	Adventskollekte von <i>Miteinander Teilen</i>

Nominations

- Afin de permettre une convalescence optimale à Monsieur l'abbé José GIERKENS, doyen de Basse-Meuse et curé des Unités pastorales de Visé et de la Vallée du Geer, Monseigneur l'Évêque a décidé de nommer Monsieur l'abbé **Jacques VEYS** doyen faisant fonction et Monsieur l'abbé **Olivier WINDELS**, administrateur de l'Unité pastorale de Visé, l'un et l'autre jusqu'au 31 mars 2019. L'abbé Windels exercera sa mission entouré des autres membres de l'équipe pastorale en place, à savoir de Mesdames Martine CEULEMANS et Cassilde MUSABYIMANA, assistantes paroissiales, Anne GEERTS et Janine RION, ainsi que de Messieurs Thierry MARTIN et Ivan DOIGNY, diacre.
 - Monsieur **Olivier JAMAR DE BOL-SÉE** est nommé assistant de doyen pour le doyenné d'Ourthe-Ambève-Condroz.
 - Monsieur l'abbé **Philippe LEJEUNE** est nommé prêtre auxiliaire dans l'Unité pastorale Aywaille - Sprimont; il est en outre nommé membre de l'équipe vicariale du Vicariat de la Santé et attaché à celui-ci comme personne-ressource pour un mandat d'un an renouvelable (1^{er} décembre 2018 - 30 novembre 2019).
 - Monsieur le Chanoine **Jean-Pierre PIRE**, doyen de Liège, est à ce titre nommé responsable de l'équipe du Centre funéraire de Robermont (CFR); il a sous sa responsabilité
- té Monsieur l'abbé Marc-Antoine DOR, Monsieur Michel FERON, diacre, et Monsieur Jean-Pierre HUYTS. C'est à Monsieur le Doyen Pire que revient en outre la désignation *ad actum* des officiants catholiques, clercs ou laïcs, pour la célébration de funérailles. Ces personnes, membres de l'équipe du CFR ou officiants occasionnels, assurent la visite pastorale des familles concernées avant la célébration des funérailles. Mgr l'Évêque remercie les diacres Roland DE STOOP, Nicolas STREEL et Jacques JENNIGES qui ont assuré ce service durant de nombreuses années au CFR.
- À la demande du Curé de l'Unité pastorale Alleur-Awans et après consultation de l'attaché du Chantier Paroisses, Monseigneur l'Évêque a renouvelé le mandat pour une durée de trois ans (1^{er} janvier 2019 - 31 décembre 2021) des membres de l'équipe pastorale qui, avec Monsieur l'Abbé Fabrice DE SAINT MOULIN, en sa qualité de Curé, sont appelés à participer à l'exercice de sa charge curiale: Madame **Marie-Louise NKEZABERA** et Monsieur l'abbé **Denis RUNEZERWA BIZIMANA**, outre Monsieur l'abbé **Mykhailo SHEVTSOV**, aumônier de la Communauté ukrainienne, dont le mandat dans cette même équipe pastorale va du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2020.
 - À la demande du Curé de l'Unité pastorale « Les Douze » et après

consultation de l'attachée du Chantier Paroisses et du Vicaire général, Monseigneur l'Évêque a nommé pour une durée de trois ans (1^{er} janvier 2019 – 31 décembre 2021) Madame **Mireille DELCROIX** membre de l'équipe pastorale et renouvelé pour la même période le mandat des autres membres de l'équipe pastorale qui, avec le Père Nicolas LOKULA LUKULO cism, en sa qualité de curé, sont appelés à participer à l'exercice de sa charge curiale: Monsieur l'abbé **Nicodème BIOUMLA**, vicaire, Madame **Viviane DUBRU-CALIMAN** et Monsieur **Luc DE MARNEFFE**.

- Monseigneur l'Évêque a nommé pour un mandat de trois ans renouvelable (1^{er} janvier 2019 – 31 décembre 2021) Messieurs les ab-

bés **Daniel JACQUES** et **Jacques VEYS** ainsi que Monsieur **Christian FRAIKIN** membres de l'équipe d'évaluation des assistants paroissiaux sous la responsabilité de Madame Anne LOCHT; il accepte la démission de Monsieur Franz HINDRYCKX qu'il remercie chaleureusement du fait qu'il a assuré ce service avec délicatesse et compétence, pendant 16 ans, c'est-à-dire depuis la création de ladite équipe et à côté d'autres engagements, notamment en pastorale.

- Mademoiselle **Benita MUTONI** est nommée animatrice au Service diocésain des Jeunes (SDJ) et permanente diocésaine du Mouvement eucharistique des Jeunes en remplacement de Madame Chantal GRANDRY.

Notices de décès

Abbé Joseph BALTUS



L'abbé Joseph Baltus, né à Moresnet le 12 février 1940, ordonné à Louvain le 4 juillet 1964, est décédé le 11 novembre 2018.

« Après ses études primaires à Montzen, il a fait ses études secondaires au Collège Saint-Hadelin à Visé. Puis il est entré au séminaire; il

a suivi le cycle de philosophie à Saint-Trond et celui de théologie à l'Université catholique de Louvain de 1960 à 1964. En 1964, il était nommé vicaire à Soumagne. Dès 1966, il a été envoyé en Amérique latine, comme prêtre Fidei Donum au Chili. Il s'est passionné pour l'Église latino-américaine. Mais il a dû rentrer en Belgique en 1973, à cause du coup d'État qui a renversé le président Allende et installé la dictature du général Pinochet. De 1974 à 1975, il a exercé son ministère comme vicaire d'Amay. De

Notices de décès

1976 à 1986, il a été membre de la Coopération des laïcs avec l'Amérique latine, une section du Collège pour l'Amérique latine de Louvain.

En 1976, Joseph est devenu vicaire à Aubel, puis, en 1978, curé de Bassenge et de Roclengue. Il s'est lancé dans l'animation des jeunes ruraux et a été nommé en 1980 aumônier du Mouvement international de la Jeunesse agricole et rurale chrétienne, le MIJARC, qui a son centre à Bruxelles. En 1988, il a terminé son mandat dans l'Action catholique et a été nommé doyen de Malmedy. Il s'est passionné pour la formation de communautés locales dynamiques; en 1989, il présentait, dans une formation chrétienne locale, l'exemple de saint Paul et de ses communautés comme modèle pour aujourd'hui. En 2002, il a été nommé doyen de Herve. Il a été un acteur important du Plateau. Il a mis en place des structures

nouvelles et a renforcé la participation des laïcs dans l'engagement pastoral. Il s'est occupé aussi de la banque alimentaire de Moresnet et de différentes activités sociales. Il a stimulé l'initiative des "Solidari'fêtes". Il s'est retiré en 2012 et a pris sa pension en résidant à Montzen.

Joseph a donné le meilleur de lui-même dans son ministère de prêtre en paroisse, dans les mouvements d'Action catholique et dans l'engagement social. Il avait un grand souci de la communauté paroissiale et des jeunes; il avait aussi une sensibilité à l'Église universelle et à la mission. Il vivait son ministère avec beaucoup de zèle et de cordialité. J'exprime au Seigneur ma reconnaissance pour son témoignage de foi et de prière, pour son sens du service, son ministère dans notre Église locale et son amitié envers ses frères et sœurs. »

† Jean-Pierre Delville

Abbé Marcel BASTIN



L'abbé Marcel Bastin, né à Charleroi le 17 mars 1938, ordonné prêtre le 30 juin 1968, est décédé le 19 octobre 2018 à la maison de repos du Balloir

(Liège). Docteur en médecine de l'Université de Louvain, licencié en théologie et docteur en sciences religieuses de l'Université de Strasbourg

et ancien professeur d'exégèse au Séminaire de Liège.

« Après avoir obtenu son doctorat en médecine à l'Université catholique de Louvain, il a étudié la théologie à Strasbourg et est devenu docteur en sciences religieuses (exégèse) de l'Université de Strasbourg. Il a consacré le meilleur de son temps à son enseignement d'exégèse au Séminaire de Liège et à l'ISCP. Il s'est impliqué beaucoup dans la célébration de la liturgie et a rédigé de nombreux commentaires des évangiles et des lec-

tures du dimanche et des jours de semaine. Il avait consacré sa thèse à "Jésus devant sa passion".

Marcel a donné le meilleur de lui-même dans son ministère de prêtre et de professeur, qu'il a exercé avec profondeur, discernement, compétence et passion pour la Bible, en valorisant l'implication des laïcs dans la formation chrétienne.

Abbé François DABIN



L'abbé François Dabin, né le 19 novembre 1930 à Louvain et ordonné prêtre à Liège le 8 décembre 1954, est décédé le 18 octobre 2018 au sein de la Maison de repos

Françoise Schervier à Mehagne.

Il a été vicaire à l'église Sainte-Marie des Anges de 1954 à 1956 et ensuite vicaire à la fondation de la paroisse Saint-Louis de 1956 à 1967. Ensuite, l'abbé Dabin a exercé la fonction de curé à Longchamp-Waremme de 1967 à 1971, et est nommé curé-doyen à Saint-Nicolas Outremeuse de 1971 à 1987. Entre 1987 et 1990, il est adjoint du Vicaire général et prêtre auxiliaire à Awans. Du 1^{er} avril 1990 à 2001, l'abbé François Dabin a été nommé vicaire épiscopal du Vicariat de la vie consacrée (des religieuses et religieux) et de la pastorale liturgique et sacramentelle avant de partir en retraite fin 2015.

Son enseignement de l'exégèse biblique et sa compétence pédagogique ont profité à beaucoup de personnes. J'exprime au Seigneur ma reconnaissance pour le témoignage de foi que Marcel nous a donné, pour son sens du service, son ministère dans notre Église locale et son sens de l'amitié envers ses frères et sœurs. »

† Jean-Pierre Delville

Il a été longtemps responsable de la Commission diocésaine pour l'œcuménisme. Il s'occupait assidûment de l'Association Liège-Chine, dont il était un animateur actif, car il aimait beaucoup ce pays et avait appris le chinois.

« François a perçu très tôt la vocation de prêtre et il a été ordonné dès l'âge de 24 ans, le 8 décembre 1954. Il s'est senti une affinité profonde avec la spiritualité de saint François de Sales, dont il portait le nom et dont il chérissait la sagesse et le sens du dialogue. Il a diffusé la spiritualité salésienne et écrit plusieurs livres sur le sujet. (...) »

En tant que responsable de la Commission diocésaine pour l'œcuménisme, de 1990 à 2014, il a donné une grande impulsion aux relations entre Églises dans la province de Liège. Il voulait être largement ouvert aux autres Églises chrétiennes et sa cordialité a marqué tous les esprits, spécialement parmi les membres de la Concertation œcuménique.

Il a senti en lui un appel missionnaire par rapport à la Chine et a voulu être té-

moins du Christ jusqu'à l'autre bout de la terre. Il s'occupait assidûment de l'Association Liège-Chine, qu'il avait fondée en 1998 avec Huberte Hanquet, sa grande amie de toujours. Comme elle, François

aimait beaucoup la Chine et il avait appris le chinois. (...)

Merci, François, pour ton témoignage vibrant de vie chrétienne et pour ton dévouement pour notre Église locale! »

† Jean-Pierre Delville

Abbé Piet GEELEN



L'abbé Piet Geelen, né le 18 avril 1918 à Gravenvoeren (Limbourg), ordonné prêtre le 6 mai 1945 à Liège, est décédé le 4 décembre dernier à Walhorn. Il était

âgé de 100 ans. Entre 1944 et 1960, il a enseigné le latin et le grec à l'institut Saint-Joseph de Dolhain. Ensuite, depuis 1961, il était aumônier militaire au camp d'Elsenborn.

Am 18. April 1918 wurde Piet Geelen in `s-Gravenvoeren geboren. Nach dem Abitur begann er das Studium der Philosophie am Kleinen Seminar in Sint-Truiden und wechselte für das Theologiestudium zum Priesterseminar in Lüttich über. Sein Herzenswunsch war es, „Menschen froh und glücklich zu machen“, weshalb in ihm sehr früh die Berufung heranwuchs, Priester zu werden.

Nach der Diakonweihe wurde er im September 1944 als Lehrer an das

Institut „Saint-Joseph“ in Dolhain gesandt, wo er vor allem die Fächer Latein und Griechisch unterrichtete. Nach der Priesterweihe durch Bischof Louis-Joseph Kerkhofs am 6. Mai 1945 in der Lütticher Kathedrale blieb er als Lehrer und Priester noch weitere fünfzehn Jahre an der Schule, wo er auch wohnte.

1961 zog er nach Elsenborn um, wo er bis 1988 als Militärpfarrer tätig sein sollte. Als Piet Geelen als 70-jähriger aus der Armee entlassen wurde, baten die Wirtzfelder ihn, in ihrem Dorf Pastor zu werden. Eigentlich wollte er nur zwei bis drei Jahre in Wirtzfeld bleiben, doch sind daraus 30 Jahre geworden.

Zu seiner Lebensaufgabe gehörte auch die Arbeit mit den „Anonymen Alkoholikern“ (AA). „Ich freue mich, vielen Leuten mit Alkoholproblemen und daraus resultierenden familiären und polizeilichen Nöten und Schwierigkeiten geholfen zu haben. Ich habe viele Ehen, die wegen Alkoholproblemen in die Brüche zu gehen drohten, retten können.“

Pfarrer Lothar Klinges

Premier rapport annuel de l'Église catholique en Belgique

Fin novembre, l'Église catholique en Belgique a publié son tout premier rapport annuel. Fruit de deux années de travail, ce document présente un portrait vivant de l'action de l'Église dans notre pays, chiffres à l'appui. Un exercice de transparence inédit.



En Belgique, 52.200 jeunes suivent une catéchèse de préparation à leur confirmation. Ils sont encadrés par 8.008 catéchistes. L'ensemble des paroisses comptent 163.000 bénévoles. Les évêchés et le Centre Interdiocésain emploient 278 personnes. Parmi les 2.274 ministres du culte, on compte 340 femmes (15%). Dans le diocèse de Bruges, il y a 82 projets paroissiaux orientés vers la lutte contre la pauvreté, le diocèse de Tournai a 1.315 visiteurs de malades et les quatre principaux lieux de pèlerinages (Banneux, Beauraing, Scherpenheuvel et Oostakker) attirent chaque année 1.557.600 pèlerins. Voilà seulement quelques chiffres qu'on trouve dans le « rapport annuel 2018 » de l'Église catholique de Belgique.

C'est la première fois que la Conférence des évêques de Belgique publie pareil rapport. En 88 pages, il s'efforce de donner une vue panoramique de la vie au sein de l'Église: la pastorale des jeunes, les pèlerinages, les centres de retraites des cloîtres et abbayes, l'enseignement catholique, les formations pastorales, les médias catholiques... Pour la première fois, des données provenant de tous les diocèses et de l'ensemble du territoire ont été rassemblées. Une seconde partie du rapport – plus modeste – aborde les questions de patrimoine, d'organisation et de finances. Elle traite du financement de l'Église catholique romaine, de l'organisation territoriale, du rôle des fabriques d'église et des « associations des œuvres paroissiales », etc.

L'aide aux plus démunis

Le rapport met l'accent sur l'aide et l'accompagnement des groupes vulnérables: les aînés et les malades, les pauvres et les plus démunis, les migrants et les réfugiés. On y présente des exemples concrets d'initiatives

paroissiales, des projets menés par des ordres et congrégations ainsi que par les « nouveaux mouvements » actifs au sein de l'Église. Le rapport n'a pas d'ambition à l'exhaustivité. Il entend donner de la visibilité au travail de tant de bénévoles qui œuvrent dans la discrétion et l'humilité.

L'engagement enthousiaste observé au sein des associations et des initiatives diverses apparentées à l'Église témoigne de l'importance sociale de l'Église. Afin de pouvoir communiquer correctement et précisément sur le rôle de l'Église dans la société – souvent contesté dans les médias et le monde politique –, l'utilisation de données fiables est essentielle. C'est pourquoi, le rapport espère stimuler, au sein de l'Église, la gestion et l'échange d'informations entre les diverses organisations et initiatives. La Conférence des évêques de Belgique entend, par les prochaines éditions,

donner une représentation plus large encore des efforts entrepris par les catholiques engagés au sein de la société.

Ce travail a été élaboré à la demande de la Conférence des évêques de Belgique par Stéphane Nicolas et Jeroen Moens en collaboration avec le Prof. Dr. Wim Vandewiele (KU Leuven) et le Dr. Catherine Chevalier (UCLouvain). Les autres membres du Comité de pilotage de ce projet sont Bruno Spriet et Tommy Scholtes sj, sous la supervision de Mgr Herman Cosijns.

Rapport online

Vous pouvez consulter et télécharger le rapport sur le site www.rapportanneleglise.be. Il est aussi disponible dans les librairies liturgiques, dont Siloë (40 rue des Prémontrés à Liège).



Fête de l'Assomption au sanctuaire de Banneux

5-6 janvier 2018 (Épiphanie): Églises d'Afrique centrale

Cette collecte est faite en faveur des Églises d'Afrique, plus particulièrement celles du Congo, du Rwanda et du Burundi, où l'Église joue un rôle important dans une situation critique.

2-3 février 2018: Financement des Services diocésains

Les Services diocésains sont, comme leur nom l'indique, le soutien de l'action de notre évêque et de ses collaborateurs en faveur de la pastorale « sur le terrain » du diocèse. Les Services ont soit une fonction de formation (par ex. pour les agents pastoraux et professeurs de religion ou encore les membres des équipes de funérailles), soit une fonction de pilotage (par ex. pour l'activité catéchétique des Unités pastorales ou l'accompagnement du Chantier Paroisses), soit une fonction de soutien direct (par ex. la pastorale des migrants ou la pastorale des jeunes) ou de tutelle (par ex. pour les fabriques d'église).

Le bon fonctionnement des Services diocésains nécessite des moyens financiers importants, notamment pour la formation des responsables. En les soutenant, vous soutenez indirectement le déploiement de notre pastorale et le rayonnement de l'Évangile dans la Province de Liège.

5-6. Januar 2018 (Erscheinung des Herrn): Für die Kirchen im Zentrum Afrikas

Diese Kollekte dient der Unterstützung der Kirchen in Afrika, insbesondere im Kongo, in Ruanda und Burundi, wo die Situation weiterhin sehr schwierig ist und die Kirche eine wichtige Rolle spielt.

3.-4. Februar 2018: Finanzierung der Dienste des Bistums

Die Diözesandienste unterstützen die Arbeit unseres Bischofs und seiner Mitarbeiter in der Seelsorge „vor Ort“. Die Dienste haben entweder eine Ausbildungsfunktion (z.B. für Aktive in der Seelsorge, Religionslehrer oder Mitglieder der Beerdigungsdienste) oder eine begleitende Funktion (z.B. bei der Katechese in den Pfarrverbänden oder der Strukturierung der Pfarren), eine direkte Unterstützungsfunktion (z.B. bei der Seelsorge für die Migranten und in der Jugendarbeit) oder eine Aufsichtsfunktion (z.B. der Kirchenfabriken).

Das reibungslose Wirken der diözesanen Dienste erfordert erhebliche finanzielle Mittel, unter anderem für die Ausbildung der Verantwortlichen. Durch Ihre finanzielle Hilfe unterstützen Sie auch den Aufbau unserer Seelsorge und das Wirken des Evangeliums in der Provinz Lüttich.

Mot de l'Évêque - Wort des Bischofs 2

Un arbre où les oiseaux viennent faire leur nid 2

Ein Baum, in dem die Vögel nisten 3

Agenda de l'Évêque 5

Fabriques d'église 6

I. Réunion ordinaire de janvier 6

II. Rôle de l'autorité diocésaine dans certaines opérations de fabriques en lien avec la gestion ... 6

III. Problème des vols dans les églises - Comment concilier la prévention et l'ouverture de nos églises 7

Le calendrier du fabricant - Année 2019 9

Calendrier des collectes prescrites pour l'année 2019 - Kalender der vorgeschriebenen Kollekten für 2019 10

Nominations 11

Notices de décès 12

Vie de l'Église 16

Les prochaines « Journées des Églises Ouvertes » - Samedi 1^{er} et dimanche 2 juin 2019 8

Premier rapport annuel de l'Église catholique en Belgique 16

Collectes prescrites - Vorgeschriebene Kollekten 18

VOS COMMUNIQUÉS ET VOS ILLUSTRATIONS
Les textes et leurs illustrations doivent rentrer au plus tard le 31 janvier 2019 pour le numéro de mars-avril 2019 au Service de Presse et de Communication du diocèse de Liège (communication@evechedeliege.be).

ÉGLISE DE LIÈGE: 97^e année

RÉDACTEUR EN CHEF ET ÉDITEUR RESP.:
Ralph SCHMEDER

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION: Marc DAHM

COMITÉ DE RÉDACTION:

Fina KEIFENS, Emil PIRONT,
Dominique SERVAIS, Thierry DE GYNS,
Martine LEWIS-LETESON, Ludovic FRANCK

ONT COLLABORÉ A CE NUMÉRO:

Alphonse BORRAS, Mgr Jean-Pierre DELVILLE,
Isabelle LECLERCQ, Carmelina VOLPE,
Lothar KLINGES

RÉDACTION - ADMINISTRATION:

Service de Presse et de Communication
Rue des Prémontrés 40 - 4000 Liège
Tél.: 04/223.15.26

Secrétariat: communication@evechedeliege.be
Direction: ralph.schmeder@rcf.be

MISE EN PAGE

Ludovic Franck

IMPRESSION

Imprimerie Raymond Vervinck&fils
Rue de la Câblerie 9 (Coronmeuse), 4000 LIÈGE
Tél.: 04/343.33.86 - www.vervinck.com

ABONNEMENTS:

« DIMANCHE - EGLISE DE LIEGE » 46 n°/an et
« EGLISE DE LIEGE - BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an

• Abonnement simple papier: 42 €

• Abonnement soutien papier: 65 €

Par virement sur le compte

BE09 7320 2154 4357

au nom de Cathobel asbl:

Chaussée de Bruxelles 67/2, 1300 Wavre

Contact: abonnement@cathobel.be

Tél.: 010/23.59.00 - Fax: 010/23.59.08

Possibilité pour les germanophones:

ABONNEMENT « EGLISE DE LIEGE -
BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an

• Abonnement individuel: 30 €

• Abonnement de soutien: 50 €

• Abonnement pour l'étranger: 40 €

Par virement sur le compte

BE93 3631 4768 5267 (BIC: BBRUBEBB)

au nom de l'Évêché de Liège asbl

Contact: Secrétariat Économat

Tél.: 04/230.31.62

11/11 à la cathédrale: messe de l'armistice en présence de Mgr Heinrich Mussinghoff, évêque émérite d'Aix-la-Chapelle.



3/11 au sanctuaire de Cornillon: 11^e Holywins!



25/11 à Saint-Barthélemy à Liège: messe des mangons.



11/10 à la cathédrale: installation de la croix rénovée.



29/10-2/11 à Taizé: pèlerinage des jeunes du diocèse.



4/11 en Pologne: accueil d'une relique de saint Hubert donnée par le diocèse de Liège.